

Emission : 25 avril 2005

# Libération des camps 1945 – 2005



La mémoire passe aussi par le timbre.  
La France se souvient des victimes et des  
héros de la déportation de la Seconde  
Guerre mondiale, et leur rend hommage.

## Premier Jour

### VENTE ANTICIPÉE

#### À Paris

Le dimanche 24 avril 2005 de 10h à 18h.  
Un bureau de poste temporaire sera ouvert  
au Mémorial du Maréchal Leclerc de  
Hauteclocque, musée Jean Moulin, Jardin  
Atlantique, 23 ALLEE DE LA 2<sup>e</sup> D.B., 75015  
PARIS (accès possible par les ascenseurs  
bd de Vaugirard et rue du Cdt Mouchotte).  
Journées portes ouvertes au musée.

#### À Les Milles (Bouches-du-Rhône)

Le dimanche 24 avril 2005 (Lieu exact et  
horaires non déterminés au moment du  
bouclage).

Au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence.

#### À Lyon (Rhône) (non Premier Jour)

Le dimanche 24 avril 2005 de 9h30  
à 13h et de 14h à 17h.

Un bureau de poste temporaire sera  
ouvert au musée d'histoire de la  
Résistance et de la Déportation,  
14 AVENUE BERTHELOT, 69007 LYON.

En vente dans tous les bureaux de poste à  
partir du 25 avril 2005 et sur le site Internet  
de La Poste [www.laposte.fr/timbres](http://www.laposte.fr/timbres)

## Informations techniques

Création originale de : Plantu

Imprimé en : héliogravure

Couleurs : noir, blanc, rouge, bleu, jaune, gris

Format : horizontal 35 x 26  
40 x 30 dentelures comprises  
48 timbres à la feuille

Valeur faciale : 0,53 €



Conçu par Claude Perchat.  
Oblitération disponible sur place.  
Timbre à date 32 mm "Premier Jour".



# Libération des camps

1945 - 2005



À l'évocation des camps de concentration surgissent dans nos consciences de terribles images en noir et blanc : wagons déversant des centaines d'ombres dans la nuit et le brouillard, corps décharnés et squelettiques, regards vides ou effarés, masses humaines dénudées conduites dans les chambres à gaz, cadavres amoncelés dans des fosses communes, fumées des fours crématoires... Ces images, fixées sur la pellicule des archives cinématographiques, sont gravées dans nos mémoires. Elles disent l'indicible souffrance des déportés, victimes de la politique d'extermination nazie, quand les gorges se nouent. Mais pour ne pas oublier, il faut aussi utiliser les mots pour rappeler aux nouvelles générations ce que fut la plus grande catastrophe du XX<sup>e</sup> siècle.

L'effondrement du Reich en 1945 entraîne de fait la libération des camps. C'est à ce moment que l'on découvre l'horreur. Si depuis 1941, les Alliés n'ignoraient pas l'existence des camps, ils n'imaginaient pas l'ampleur du crime. Il faut dire que le secret était bien gardé et que les lieux d'implantation des camps d'extermination, principalement en Pologne, étaient reculés. En 1944, alors qu'il ne fait plus de doute que les nazis réalisent "la solution finale" – le génocide des Juifs d'Europe – les Alliés s'abstiennent de détruire le camp de Birkenau-Auschwitz, préférant mobiliser leurs forces sur les cibles militaires. Au fur et à mesure de la progression alliée, les nazis vident les camps. Nombreux sont les déportés évacués vers les autres camps qui succombent de froid, de faim et d'épuisement. La famine et le typhus enlèvent encore des vies dans ces lieux de détention surpeuplés. Après la libération des derniers camps en mai 1945, les rescapés du génocide ne sont pas arrivés au bout de leur douleur. L'organisation médicale n'est pas efficace et les survivants doivent attendre plusieurs semaines avant d'être rapatriés. Vient ensuite le temps des procès et des bilans. Le système concentrationnaire nazi a fait périr dix millions de personnes parmi lesquelles il faut compter cinq à six millions de Juifs et 250 000 Tziganes. Polonais et Soviétiques ont payé le plus lourd tribut.

Soixante années nous séparent aujourd'hui du plus grand drame de l'humanité. Le timbre-poste émis en commémoration de la libération des camps participe à ce devoir de mémoire dont il ne faut jamais se départir.